

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

30 JUIN 2012



**Direction de la
CONSOLIDATION REPORTING GROUPE**

BILAN CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2012	31 déc 2011
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	(3)	11 281	11 041
Autres immobilisations incorporelles	(3)	3 177	3 148
Immobilisations corporelles	(3)	14 261	14 225
Titres mis en équivalence		180	167
Impôts différés actifs	(7)	1 086	949
Autres actifs non courants		329	347
Total de l'actif non courant		30 314	29 877
Stocks	(4)	6 777	6 477
Créances clients	(5)	6 516	5 341
Créances d'impôts courants	(7)	139	182
Autres créances	(5)	1 500	1 408
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(9)	3 488	2 949
Total de l'actif courant		18 420	16 357
Total de l'actif		48 734	46 234
PASSIF			
Capital		2 124	2 142
Primes et réserve légale		5 698	5 920
Réserves et résultat consolidés		10 431	10 654
Ecarts de conversion		(238)	(476)
Réserves de juste valeur		(4)	(22)
Actions propres		(217)	(403)
Capitaux propres du Groupe		17 794	17 815
Intérêts minoritaires		405	403
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		18 199	18 218
Dettes financières	(9)	9 746	8 326
Provisions pour retraites et avantages au personnel	(6)	3 538	3 458
Impôts différés passifs	(7)	840	893
Autres provisions et passifs non courants	(9)	2 156	2 143
Total des dettes non courantes		16 280	14 820
Partie court terme des dettes financières	(9)	1 174	1 656
Partie court terme des autres passifs	(9)	545	733
Dettes fournisseurs	(5)	6 528	6 018
Dettes d'impôts courants	(7)	165	165
Autres dettes	(5)	3 447	3 562
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	(9)	2 396	1 062
Total des dettes courantes		14 255	13 196
Total du passif		48 734	46 234

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011
Chiffre d'affaires et produits accessoires	(18)	21 590	20 875
Coût des produits vendus	(11)	(16 447)	(15 571)
Frais généraux et de recherche	(11)	(3 631)	(3 584)
Résultat d'exploitation		1 512	1 720
Autres produits opérationnels	(11)	92	21
Autres charges opérationnelles	(11)	(451)	(285)
Résultat opérationnel		1 153	1 456
Coût de l'endettement financier brut		(308)	(261)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		24	17
Coût de l'endettement financier net		(284)	(244)
Autres produits et charges financiers	(13)	(72)	(54)
Résultat financier		(356)	(298)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		4	4
Impôts sur les résultats	(7)	(285)	(352)
Résultat net de l'ensemble consolidé		516	810
Résultat net part du Groupe		506	768
Part revenant aux intérêts minoritaires		10	42
Résultat par action (en euros)			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation		526 833 558	526 306 335
Résultat net par action	(15)	0,96	1,46
Nombre moyen pondéré et dilué de titres		529 828 402	531 187 152
Résultat net dilué par action	(15)	0,96	1,45

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

	Capitaux propres du Groupe		Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
	en millions d'euros)	valeur brute		
1^{er} semestre 2011				
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 100	(332)	42	810
<u>Eléments recyclables en résultat</u>				
Ecarts de conversion	(359)		(13)	(372)
Variation de juste valeur	26	(9)		17
Autres		10		10
<u>Eléments non recyclables en résultat</u>				
Variation des écarts actuariels	17	(2)		15
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(316)	(1)	(13)	(330)
Total des produits et charges de la période	784	(333)	29	480
1^{er} semestre 2012				
Résultat net de l'ensemble consolidé	781	(275)	10	516
<u>Eléments recyclables en résultat</u>				
Ecarts de conversion	238		(1)	237
Variation de juste valeur	18	(8)		10
Autres		(10)		(10)
<u>Eléments non recyclables en résultat</u>				
Variation des écarts actuariels	(399)	110		(289)
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(143)	92	(1)	(52)
Total des produits et charges de la période	638	(183)	9	464

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011
Résultat net part du Groupe		506	768
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	(*)	10	42
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus		(2)	(1)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs	(11)	964	886
Résultat des réalisations d'actifs	(11)	(66)	(21)
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions		(1)	4
Variation des stocks	(4)	(117)	(692)
Variation des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes	(5)	(679)	(1 267)
Variation des créances et dettes d'impôt	(7)	38	49
Variation des provisions pour autres passifs et des impôts différés	(6)(7)(8)	(448)	(127)
Trésorerie provenant de l'activité		205	(359)
Acquisitions d'immobilisations corporelles [1er semestre 2012 : (754), 1er semestre 2011 : (641)] et incorporelles	(3)	(792)	(676)
Augmentation (diminution) des dettes sur immobilisations	(5)	(193)	(173)
Acquisitions de titres de sociétés consolidées [1er semestre 2012 : (276), 1er semestre 2011 : (172)], nettes de la trésorerie acquise	(2)	(267)	(167)
Acquisitions d'autres titres de participation		(1)	(10)
Augmentation des dettes sur investissements	(8)	46	2
Diminution des dettes sur investissements	(8)	(4)	(6)
Investissements		(1 211)	(1 030)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3)	51	74
Cessions de titres de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	(2)	50	(3)
Cessions d'autres titres de participation		1	(6)
Désinvestissements		102	65
Augmentation des prêts, dépôts et prêts court terme		(56)	(19)
Diminution des prêts, dépôts et prêts court terme		45	19
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations d'investissement et désinvestissement		(1 120)	(965)
Augmentation de capital	(*)	125	150
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales	(*)	7	1
Acquisitions d'intérêts minoritaires		0	0
Variation des dettes sur investissements suite aux exercices de put options de minoritaires	(8)	(27)	(12)
(Augmentation) diminution des actions propres	(*)	(183)	(122)
Dividendes mis en distribution	(*)	(646)	(603)
Dividendes versés aux minoritaires par les sociétés intégrées et variation des dividendes à payer		(51)	(14)
Augmentation (diminution) des banques créditrices et autres emprunts à court terme		1 339	1 138
Augmentation des dettes financières	(**)	2 334	253
Diminution des dettes financières	(**)	(1 444)	(911)
Trésorerie nette dégagée par (ou utilisée par) des opérations de financement		1 454	(120)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		539	(1 444)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		2	(43)
Incidence des variations de juste valeur sur la trésorerie		(2)	0
Disponibilités et équivalents de trésorerie en début de période		2 949	2 762
Disponibilités et équivalents de trésorerie en fin de période		3 488	1 275

(*) Se référer au tableau de variation des capitaux propres consolidés

(**) Y compris primes, prépaiements d'intérêts et frais liés aux émissions obligataires

Le montant des impôts décaissés s'élève à 337 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (299 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) et les intérêts financiers décaissés nets des encaissements à 264 millions d'euros aux 1^{ers} semestres 2012 et 2011.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	<i>en nombre d'actions</i>		<i>en millions d'euros</i>								
	Composant le capital	En circulation	Capital	Primes et réserve légale	Réserves et résultat consolidé	Ecart de conversion	Réserves de juste valeur	Actions propres	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	530 836 441	525 722 544	2 123	5 781	10 614	(383)	(43)	(224)	17 868	364	18 232
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	16	(359)	26	0	(317)	(13)	(330)
Résultat de la période					768				768	42	810
Total des produits et charges de la période			0	0	784	(359)	26	0	451	29	480
Augmentation de capital											
Plan d'Epargne Groupe	4 497 772	4 497 772	18	132					150		150
Autres									0	1	1
Dividendes distribués (par action : 1,15 €)					(603)				(603)	(16)	(619)
Actions rachetées		(5 917 262)				(1)		(259)	(260)		(260)
Actions revendues		3 245 171						138	138		138
Paiements en actions					20				20		20
Variation de périmètre					2				2		2
Capitaux propres au 30 juin 2011	535 334 213	527 548 225	2 141	5 913	10 817	(743)	(17)	(345)	17 766	378	18 144
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	(486)	266	(5)	0	(225)	(2)	(227)
Résultat de la période					516				516	34	550
Total des produits et charges de la période			0	0	30	266	(5)	0	291	32	323
Augmentation de capital											
Plan d'Epargne Groupe									0		0
Options de souscription d'actions	229 510	229 510	1	7					8		8
Autres									0	3	3
Dividendes distribués (par action : 1,15 €)									0	(5)	(5)
Actions rachetées		(4 263 085)				1		(159)	(158)		(158)
Actions revendues		2 691 046			(7)			101	94		94
Achats à terme d'actions propres					(197)				(197)		(197)
Paiements en actions					19				19		19
Variation de périmètre					(8)				(8)	(5)	(13)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	535 563 723	526 205 696	2 142	5 920	10 654	(476)	(22)	(403)	17 815	403	18 218
Produits et charges reconnus directement en capitaux propres			0	0	(307)	238	18	0	(51)	(1)	(52)
Résultat de la période					506				506	10	516
Total des produits et charges de la période			0	0	199	238	18	0	455	9	464
Augmentation de capital											
Plan d'Epargne Groupe	4 387 680	4 387 680	17	108					125		125
Options de souscription d'actions	641 211	641 211	3	(3)					0		0
Autres									0	7	7
Dividendes distribués (par action : 1,24 €)					(646)				(646)	(51)	(697)
Actions rachetées		(7 231 112)						(238)	(238)		(238)
Actions revendues		1 721 545			(4)			59	55		55
Actions annulées	(9 540 000)		(38)	(327)				365	0		0
Achats à terme d'actions propres					197				197		197
Paiements en actions					10				10		10
Variation de périmètre					21				21	37	58
Capitaux propres au 30 juin 2012	531 052 614	525 725 020	2 124	5 698	10 431	(238)	(4)	(217)	17 794	405	18 199

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION ET INTERPRETATION DES NORMES ET REGLEMENTS

Les états financiers semestriels consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain et de ses filiales (l'ensemble constituant le "Groupe") sont établis conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS tels que décrits dans cette annexe. Ces états financiers résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, norme IFRS qui traite spécifiquement des arrêts intermédiaires.

Cette annexe doit être lue en relation avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2011 établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en conformité avec les normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2011 à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après. Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments évalués à la juste valeur décrits dans cette annexe.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice 2012 (voir tableau ci-après), n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 ou postérieurement (voir tableau ci-après) n'ont pas été adoptés par anticipation par le Groupe.

Ces états financiers ont été arrêtés le 26 juillet 2012 par le Conseil d'administration. Ils sont exprimés en millions d'euros.

ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs prenant en compte l'environnement économique actuel. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraites (note 6), les provisions pour autres passifs (note 8), les tests de valeur des actifs (note 1), les impôts différés (note 7), les paiements en actions (notes 12) et la valorisation des instruments financiers (note 10).

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOUVELLES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES PUBLIEES

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire en 2012 :	
Amendements IFRS 7	Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers
Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux comptes de 2012 :	
Amendements IAS 1	Présentation des postes des autres éléments du résultat global
Amendements IAS 1	Présentation des états financiers : information comparative
Amendement IAS 19	Avantages du personnel
Amendement IAS 16	Classement des pièces détachées, pièces de rechange et matériel d'entretien
Amendement IAS 32	Taxes sur distributions liées aux porteurs d'instruments de capitaux propres et coûts de transaction
Amendement IAS 34	Information sur les actifs sectoriels dans les comptes intermédiaires

Les normes adoptées par l'Union Européenne sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

ARRETE INTERMEDIAIRE

Les comptes semestriels, qui ne permettent pas de préjuger de l'année complète, prennent en compte toutes les écritures comptables de fin de période considérées comme nécessaires par la Direction du Groupe pour donner une image fidèle des informations présentées.

Les tests de valeur des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles sont réalisés de manière systématique au deuxième semestre dans le cadre de l'élaboration du plan à cinq ans. En conséquence, ils ne sont réalisés lors de l'arrêté intermédiaire qu'en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

L'intégralité de la charge correspondant au Plan d'Epargne du Groupe est comptabilisée sur le 1^{er} semestre de l'exercice dans la mesure où la période de souscription est close au 30 juin.

Pour les pays dont les engagements en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont les plus significatifs (Etats-Unis, Royaume-Uni, France et reste de la zone Euro), l'évaluation actuarielle est mise à jour à fin juin afin d'actualiser le montant des provisions pour retraites et avantages au personnel (voir note 6). Pour les autres pays, les calculs actuariels sont réalisés dans le cadre de la procédure budgétaire et l'évaluation des provisions au 1^{er} semestre est fondée sur les calculs prévisionnels réalisés à la fin de l'année précédente.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION**Périmètre**

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la Compagnie de Saint-Gobain et de toutes ses filiales contrôlées, des sociétés contrôlées conjointement et des sociétés sous influence notable.

Les évolutions significatives du périmètre de consolidation du Groupe pour le 1^{er} semestre 2012 sont présentées en note 2. Une liste des principales filiales consolidées au 30 juin 2012 est présentée en note 19.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle exclusif directement ou indirectement sont intégrées globalement.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est présentée sur la ligne « quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat.

Regroupements d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le Groupe applique les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée (IFRS 3R et IAS 27A). L'application de ces nouvelles normes est prospective et, en conséquence les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont traités selon les anciennes normes IFRS 3 et IAS 27.

- *Écarts d'acquisition*

Lors d'une acquisition, les actifs et les passifs assumés de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date de l'acquisition.

L'évaluation du prix d'acquisition (« contrepartie transférée » dans la nouvelle terminologie IFRS 3R), incluant le cas échéant le montant estimé de la juste valeur des compléments de prix et rémunérations conditionnelles (« contrepartie éventuelle » dans la terminologie IFRS 3R), doit être finalisée dans les douze mois qui suivent l'acquisition. Conformément à IFRS 3R, les ajustements éventuels du prix d'acquisition au-delà de la période de douze mois sont enregistrés en compte de résultat. À compter du 1^{er} janvier 2010, les coûts directs liés à l'acquisition c'est-à-dire les frais que l'acquéreur encourt pour procéder aux regroupements d'entreprises tels que les honoraires payés aux banques d'affaires, aux avocats, aux auditeurs et aux experts dans le cadre de leurs missions de conseil, ne sont plus un élément du prix d'acquisition. Ils sont donc comptabilisés en charges de la période, et ne sont plus inclus dans le coût d'acquisition comme auparavant.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2010, les écarts d'acquisition sont enregistrés uniquement lors de la prise de contrôle (ou lors de la prise de participations pour les sociétés mises en équivalence ou intégrées proportionnellement). Toute augmentation ultérieure de pourcentage d'intérêt n'affecte plus l'écart d'acquisition mais est enregistrée en variation des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan consolidé comme la différence entre, d'une part, le prix d'acquisition à la date d'acquisition, augmenté du montant des intérêts minoritaires de l'acquéreur déterminés soit à leur juste valeur (méthode du *goodwill* « complet ») soit sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis (méthode du *goodwill* « partiel ») et, d'autre part, le montant net des actifs et passifs acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le Groupe privilégie la méthode du *goodwill* « partiel » et en conséquence le montant des écarts d'acquisition enregistré selon la méthode du *goodwill* « complet » n'est pas significatif.

Tout surplus du prix d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis est reconnue en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

- *Acquisitions par étapes et cessions partielles*

En cas de prise de contrôle d'une entité dans laquelle le Groupe détient déjà une participation, la transaction est analysée comme une double opération : d'une part comme une cession de la totalité de la participation antérieurement détenue avec constatation du résultat de cession consolidé, et d'autre part, comme une acquisition de la totalité des titres avec constatation d'un écart d'acquisition sur l'ensemble de la participation (ancien lot et nouvelle acquisition).

En cas de cession partielle avec perte de contrôle (mais conservation d'une participation minoritaire), la transaction est également décomposée en une cession et une acquisition : cession de la totalité de la participation avec calcul d'un résultat de cession consolidé, puis acquisition d'une participation minoritaire qui est alors enregistrée à la juste valeur.

- *Droits de vote potentiels et engagements d'achats d'actions*

Les droits de vote potentiels constitués par des options d'achat sur des minoritaires sont pris en considération dans l'appréciation du contrôle exclusif par le Groupe uniquement lorsque ces options sont immédiatement exerçables.

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société dont le Groupe détient le contrôle, le Groupe prend en compte la détention en résultant dans le calcul des pourcentages d'intérêts. Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement, présentée dans les autres passifs, correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et des capitaux propres part du groupe. La variation ultérieure de valeur de cette dette est enregistrée en capitaux propres.

- *Intérêts minoritaires*

Jusqu'au 31 décembre 2009, les transactions avec les minoritaires étaient traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe. A partir du 1^{er} janvier 2010, conformément à IAS 27A, les intérêts minoritaires (« participation ne donnant pas le contrôle » dans la terminologie IFRS 3R) sont considérés comme une catégorie d'actionnaires (approche dite de « l'entité économique »). En conséquence, les variations d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle, restent en variation de capitaux propres et sont sans impact sur le compte de résultat et le bilan à l'exception de la variation de trésorerie.

Actifs et passifs détenus en vue de la vente – abandon d'activité

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. Lorsque les actifs destinés à être cédés sont des sociétés consolidées, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales en application de la norme IAS 12.

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du Groupe. Pour les actifs et passifs qui font l'objet d'un abandon d'activité, les comptes de produits et de charges sont regroupés sur une seule ligne dans le compte de résultat du Groupe.

A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs détenus en vue de la vente est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une dotation ou une reprise de provision dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

Transactions internes

Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Compagnie de Saint-Gobain.

Les actifs et passifs des filiales hors zone euro sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période et les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du Groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

Opérations en devises

Les charges et les produits des opérations en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Compagnie de Saint-Gobain sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis aux taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux prêts et emprunts entre des entités consolidées du Groupe qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère, et qui sont portés, nets d'impôt, au poste « Ecart de conversion », inclus dans les capitaux propres.

POSTES DU BILAN

Ecarts d'acquisition

Voir chapitre « regroupements d'entreprises » ci-dessus.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement. Elles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Les marques de distribution acquises et certaines marques industrielles acquises sont traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur forte notoriété sur le plan national et/ou international. Elles sont donc non amorties et soumises systématiquement à des tests de dépréciation annuels. Les autres marques sont amorties sur leur durée d'utilité qui n'excède pas 40 ans.

Les coûts encourus lors de la phase de développement des logiciels créés sont inscrits à l'actif en immobilisations incorporelles. Il s'agit principalement des frais de configuration, de programmation et de tests. Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les brevets sont amortis sur

une période n'excédant pas 20 ans. Les logiciels acquis sont amortis sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 5 ans à compter de la date de première commercialisation des produits.

Concernant les quotas d'émission de gaz à effet de serre, une provision est comptabilisée dans les comptes consolidés en cas d'insuffisance entre les émissions et les droits attribués au niveau du Groupe.

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements sont évalués au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Le coût des actifs peut également inclure des frais accessoires directement attribuables à l'acquisition tels que le dénouement des opérations de couverture sur les flux de trésorerie liés aux achats d'immobilisations corporelles.

Les dépenses encourues au cours des phases d'exploration, de prospection et d'évaluation des ressources minérales sont inscrites en immobilisations corporelles quand il est probable que des avantages économiques futurs découleront de ces dépenses. Elles comprennent notamment les études topographiques ou géologiques, les frais de forage, les échantillonnages et tous les coûts permettant l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont immobilisés dans le coût de l'actif lorsqu'ils sont significatifs.

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations sauf pour l'immeuble de son siège social, seul actif non industriel significatif. En effet, la plupart des actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

L'amortissement des immobilisations corporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives qui font l'objet d'une revue régulière.

- | | |
|--|-------------|
| • Usines et bureaux principaux | 30 - 40 ans |
| • Autres immeubles | 15 - 25 ans |
| • Machines de production et équipements | 5 - 16 ans |
| • Véhicules | 3 - 5 ans |
| • Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique | 4 - 16 ans |

Les carrières de gypse sont amorties en fonction des quantités extraites sur l'exercice rapportées à la capacité d'extraction sur la durée estimée d'utilisation.

Dans le cas de dégradation immédiate et lorsque le Groupe a une obligation légale, implicite ou contractuelle de remise en état d'un site, des provisions pour réhabilitation de sites sont comptabilisées et constituent un composant de l'actif. Ces provisions sont révisées périodiquement et font l'objet d'une actualisation financière sur la durée prévisionnelle d'exploitation. Le composant est amorti sur la même durée de vie que les mines et carrières.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif du bilan dans le poste "Autres dettes" et sont créditées dans le compte de résultat en fonction de la durée d'utilité effective des immobilisations pour lesquelles elles ont été attribuées.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). A la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente et autres titres ainsi que les autres actifs non courants, principalement des prêts à long terme, des dépôts de garantie et des cautionnements.

Les titres de participation classés en catégorie « disponibles à la vente » sont valorisés à la juste valeur. Les pertes et les gains latents sur ces titres sont enregistrés contre les capitaux propres sauf en cas de perte de valeur durable ou significative, où une provision pour dépréciation est comptabilisée en résultat.

Dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et écarts d'acquisition

Le Groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, ce test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des baisses de chiffre d'affaires et des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'évènements externes, et qu'il n'est pas envisagé, dans le cadre du budget annuel ou du plan qui leur est associé, un redressement significatif.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles (dont les marques à durée de vie indéfinie), un test de valeur est effectué au minimum chaque année calendaire sur la base d'un plan à cinq ans. Les écarts d'acquisition sont passés en revue systématiquement et de façon exhaustive au niveau des unités génératrices de trésorerie ou UGT. Le Groupe considère ses activités regroupées en Pôles comme des segments de *reporting*, chaque segment pouvant regrouper plusieurs UGT. Une UGT représente une subdivision d'un segment de *reporting*, généralement définie comme une activité principale de ce segment dans une zone géographique donnée. L'UGT correspond en général au niveau auquel le Groupe gère ses activités, et analyse ses résultats dans son *reporting* interne (36 UGT suivies chaque année).

Les principaux écarts d'acquisition et marques se situent dans les UGT suivantes : les activités du Gypse, des Mortiers Industriels et les métiers du pôle Distribution Bâtiment notamment au Royaume-Uni, en France et en Scandinavie. La ventilation des écarts d'acquisition et des marques par pôle figure dans les tableaux d'informations sectorielles en note 32 de l'annexe aux comptes consolidés 2011.

La méthode retenue pour ces tests de valeur est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation. La valeur comptable des actifs des UGT est comparée à leur valeur d'utilité, c'est-à-dire à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais

financiers mais après impôts. La méthode prolonge de deux ans le flux de trésorerie de la dernière année au-delà du plan à cinq ans, puis prolonge à l'infini pour les écarts d'acquisition un montant normatif de flux (milieu de cycle d'activité) avec un taux de croissance annuel faible (en général 1%, à l'exception des pays émergents ou d'activités à forte croissance organique pour lesquels ce taux est alors de 1,5%). Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût moyen du capital du Groupe (7,25% en 2012 et 2011) augmenté, si nécessaire et suivant les zones géographiques, d'un risque pays. En 2012 et 2011, sur les principales zones d'activité, ce taux s'établit à 7,25% sur la zone Euro et l'Amérique du Nord, à 8,25% sur l'Europe de l'Est et la Chine et à 8,75% sur l'Amérique du Sud.

L'utilisation de taux après impôt aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt avec des flux de trésorerie non fiscalisés.

Différentes hypothèses mesurant la sensibilité de la méthode sont systématiquement testées sur ces paramètres :

- variation du taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie projetés à l'infini de +/- 0,5% ;
- variation du taux d'actualisation des flux de trésorerie de +/- 0,5%.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Les tests réalisés fin 2011 ont conduit à une dépréciation des écarts d'acquisition du Gypse en Amérique du Nord de 201 millions d'euros et du pôle Distribution dans certains pays compte tenu de l'évolution de ces marchés sur ces zones. Au 1^{er} semestre 2012, la dégradation de la conjoncture sur certaines zones a conduit à une dépréciation complémentaire de 45 millions d'euros des écarts d'acquisition du pôle Distribution et des dépréciations d'immobilisations corporelles dans les autres pôles. La ventilation des dépréciations d'actifs par pôle et par activité pour les 1^{er} semestres 2011 et 2012 est indiquée dans les tableaux d'informations sectorielles en note 18.

Au 31 décembre 2011, une variation défavorable de -0,5% dans le taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie projetés à l'infini dans toutes les UGT aurait entraîné une dépréciation complémentaire des actifs incorporels inférieure à 100 millions d'euros. Par ailleurs, l'impact d'une variation défavorable de +0,5% dans le taux d'actualisation pour toutes les UGT aurait engendré une dépréciation complémentaire des actifs incorporels du Groupe de l'ordre de 120 millions d'euros.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat. Pour les autres actifs corporels et incorporels, lorsqu'il apparaît un indice montrant que les dépréciations sont susceptibles de ne plus exister, et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les dépréciations antérieurement constatées sont reprises en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts d'acquisition, de transformation et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. Il est généralement calculé selon la méthode du coût moyen pondéré et dans certains cas selon la méthode Premier Entré Premier Sorti. Il peut également inclure le dénouement des couvertures de flux de trésorerie liées à des achats de stocks en devises. La valeur nette de réalisation est le prix de vente dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et de ceux nécessaires pour réaliser la vente. A cet égard, l'impact de la sous-activité est exclu de la valorisation des stocks.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs, les autres créances et autres dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à trois mois. Des dépréciations sont constituées pour couvrir les risques de non recouvrement total ou partiel des créances.

Les programmes de titrisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

Endettement net

▪ *Dettes financières à long terme*

Les dettes financières à long terme comprennent les émissions obligataires, les *Medium Term Notes*, les emprunts perpétuels, titres participatifs et toutes les autres dettes financières à long terme, dont les emprunts liés aux contrats de location financement et la juste valeur des dérivés de couverture de taux.

Selon la norme IAS 32, la distinction entre dettes et capitaux propres se fait en fonction de la substance du contrat et non de sa forme juridique. A cet égard, les titres participatifs sont classés dans les dettes financières. Les dettes financières à long terme sont valorisées au coût amorti à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

▪ *Dettes financières à court terme*

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts cités ci-dessus ainsi que les programmes de financement à court terme comme les *Commercial Paper* ou les Billets de trésorerie, les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme, et enfin la juste valeur des dérivés d'endettement non qualifiés de couverture. Les dettes financières à court terme sont valorisées au coût amorti hors dérivés d'endettement à la clôture avec un amortissement des primes et frais d'émission calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

▪ *Disponibilités et équivalents de trésorerie*

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuations. Les valeurs mobilières de placement sont réévaluées à leur juste valeur par le compte de résultat.

Les éléments décrits ci-dessus sont détaillés en note 9.

Instruments dérivés de change, taux et matières (swaps, options, contrats à terme)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change et de matières premières dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises et des cours des matières premières qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Selon les normes IAS 32 et 39, tous ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non.

L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « juste valeur » et des instruments dérivés non qualifiés comptablement d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat (en résultat opérationnel pour les dérivés de change et de matières

premières non spéculatifs et en résultat financier pour les autres dérivés). En revanche, l'impact de la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « flux futurs » est comptabilisé directement en capitaux propres, la part inefficace étant comptabilisée dans le compte de résultat.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couverture de « juste valeur » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe à une grande partie des instruments dérivés de taux (swaps échangeant des taux fixes contre des taux variables). Ceux-ci sont en effet adossés à des dettes à taux fixe qui sont exposées à un risque de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture de « juste valeur » permet de réévaluer à leur juste valeur et à hauteur du risque couvert les dettes entrant dans les relations de couverture définies par le Groupe. Cette réévaluation de la dette couverte a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés inclus dans des relations de couverture de « flux futurs » :*

Ce type de comptabilité de couverture est appliqué par le Groupe principalement à des instruments dérivés permettant de fixer le coût des investissements futurs (financiers ou corporels) et le prix des achats futurs (swaps échangeant des prix fixes contre des prix variables) essentiellement de gaz, de fioul et de devises (change à terme). Ceux-ci sont en effet adossés à des achats hautement probables. L'application de la comptabilité de couverture de « flux futurs » permet de différer dans un compte de réserves en capitaux propres l'impact en résultat de la part efficace des variations de justes valeurs de ces swaps. Cette réserve a vocation à être reprise en résultat le jour de la réalisation et de l'enregistrement en compte de résultat de l'élément couvert. Comme indiqué ci-dessus pour la couverture de juste valeur, ce traitement comptable a pour effet de limiter l'impact en résultat des variations de juste valeur des swaps de taux à celui de l'inefficacité de la couverture.

- *Cas des dérivés non qualifiés de couverture :*

Leurs variations de juste valeur au cours de l'exercice sont enregistrées en compte de résultat. Les instruments concernés sont principalement, les swaps de taux et de devises, les dérivés optionnels de gaz, de change et de taux, et enfin les swaps cambistes et les changes à terme.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers actifs et passifs est déterminée par référence à un cours coté sur un marché actif lorsqu'il existe ; cette juste valeur est classée en hiérarchie 1 telle que définie dans la norme IFRS 7. A défaut, pour les instruments non cotés tels que les dérivés ou instruments financiers actifs et passifs hors hiérarchie 1, elle est calculée en utilisant une technique d'évaluation reconnue telle que la juste valeur d'une transaction récente et similaire ou d'actualisation des flux futurs à partir de données de marché observables ; cette juste valeur est classée en hiérarchie 2 telle que définie dans la norme IFRS 7.

La juste valeur des actifs et passifs financiers courts termes est assimilable à leur valeur au bilan compte tenu de l'échéance proche de ces instruments.

Avantages au personnel - régimes à prestations définies

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales. A ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent.

Les engagements du Groupe en matière de retraites et d'indemnités de départ en retraite sont calculés pour la clôture par des actuaires indépendants. Ils sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements peuvent être financés par des fonds de retraites et l'engagement résiduel est constaté en provision au bilan.

Les effets des modifications de régimes (coûts des services passés) sont amortis linéairement sur la durée résiduelle d'acquisition des droits ou amortis immédiatement s'ils sont acquis.

Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une période sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture, ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses, et des changements législatifs. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres.

Aux Etats-Unis, en Espagne et en Allemagne, après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe bénéficient d'avantages autres que les retraites, notamment concernant la prévoyance. Les engagements calculés à ce titre selon une méthode actuarielle sont couverts par une provision constatée au bilan.

Enfin, un certain nombre d'avantages, tels que les médailles du travail, les primes de jubilé, les rémunérations différées, les avantages sociaux particuliers ou les indemnités de fin de contrats dans différents pays, fait également l'objet de provisions actuarielles. Le cas échéant, les écarts actuariels dégagés dans l'année sont amortis immédiatement dans l'exercice de leur constatation.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en résultat financier le coût des intérêts des engagements et le rendement attendu des actifs de couverture.

Avantages au personnel - régimes à cotisations définies

Les cotisations à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans l'exercice où elles sont encourues.

Avantages au personnel - paiements en actions

- *Stock- options*

Les charges d'exploitation relatives aux plans d'options sur actions sont calculées sur la base d'un modèle Black & Scholes.

Les paramètres retenus sont les suivants :

- la volatilité tient compte à la fois de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action et observée sur une période glissante de 10 ans, et de la volatilité implicite telle que mesurée par le marché des options. Les périodes correspondant à une volatilité anormale sont exclues des observations ;
- la durée moyenne de détention est déterminée sur la base des comportements réels des bénéficiaires d'options ;
- les dividendes anticipés sont appréciés sur la base de l'historique des dividendes depuis 1988 ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des emprunts d'Etat à long terme ;
- les éventuelles conditions de performance de marché sont prises en compte dans l'évaluation initiale de la charge IFRS 2.

La charge ainsi calculée est étalée sur la période d'acquisition des droits, 3 à 4 ans selon les cas.

Pour les options de souscription, les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « capital social » (valeur nominale) et « prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

▪ *Plan d'Epargne du Groupe*

S'agissant du Plan d'Epargne du Groupe (PEG), le Groupe applique une méthode de calcul de la charge qui tient compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans ou dix ans. Le coût correspondant à cette période d'incessibilité est valorisé et vient en déduction de la décote de 20% octroyée par le Groupe aux salariés. Les paramètres de calcul sont les suivants :

- le prix d'exercice est celui fixé par le Conseil d'administration correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse à laquelle une décote de 20% est appliquée ;
- la date d'attribution des droits est la date d'annonce du plan aux salariés soit, pour le Groupe Saint-Gobain, la date de publication des conditions du plan sur le site intranet du Groupe ;
- le taux du prêt consenti aux salariés, utilisé pour déterminer le coût de l'incessibilité des actions, est le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation *in fine* sans affectation pour une durée de 5 ans ou 10 ans.

Pour les Plans d'Epargne Groupe avec effet de levier (« PEG levier »), la charge IFRS 2 est calculée selon les mêmes modalités que le PEG classique mais en valorisant l'avantage spécifique que constitue la faculté accordée aux salariés de bénéficier de conditions de marché identiques à celles du Groupe.

La charge des plans est constatée en totalité à la clôture de la période de souscription.

▪ *Attribution d'actions de performance*

Le Groupe Saint-Gobain a mis en œuvre un plan mondial d'attribution gratuite de sept actions à émettre au profit des salariés du Groupe en 2009. Depuis 2009, des plans d'attribution gratuite d'actions de performance à émettre réservés à certaines catégories de personnel ont également été mis en œuvre. Ces attributions sont soumises à une condition de présence ainsi qu'à des conditions de performance explicitées en note 12. La charge IFRS 2 a été calculée en tenant compte de ces critères, de l'incessibilité des actions, et après déduction de la valeur actualisée des dividendes non perçus. Elle a été étalée sur la période d'acquisition des droits (2 ou 4 ans selon les pays).

Capitaux propres

▪ *Primes et réserve légale*

Les primes liées au capital de la société mère Compagnie de Saint-Gobain, qui représentent la partie des apports purs et simples non comprise dans le capital social, ainsi que la réserve légale qui correspond à une fraction cumulée du bénéfice net annuel de la société mère, figurent dans le poste « primes et réserve légale ».

▪ *Réserves et résultat consolidé*

Les réserves et résultat consolidé correspondent à la part revenant au Groupe dans les résultats consolidés accumulés de toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, nets des distributions.

▪ *Actions propres*

Les actions propres sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats nets de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Les achats à terme d'actions propres sont traités de la même manière : dès lors que l'achat à terme porte sur un nombre fixe d'actions à un cours figé, ce montant est enregistré dans les autres passifs en contrepartie d'une diminution des capitaux propres, dans le poste « réserves et résultat consolidé ».

Autres provisions et passifs courants et non courants

- *Provisions pour autres passifs*

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe.

Les provisions pour autres passifs significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

- *Dettes sur investissements*

Les dettes sur investissements sont constituées des engagements d'achats de titres de participation aux actionnaires minoritaires et des dettes sur acquisition de titres de sociétés du Groupe, comprenant notamment des compléments de prix. Ces dettes sont revues périodiquement et lorsqu'elles concernent des puts sur minoritaires, leurs variations ultérieures sont enregistrées en contrepartie des capitaux propres.

ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu, ou en fonction du pourcentage d'avancement du service rendu.

Concernant les contrats de construction, les sociétés du Groupe comptabilisent leurs chantiers selon la méthode de l'avancement. Quand le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan. Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouverts. Enfin, lorsqu'il est probable que le total des coûts sera supérieur au total des produits, la perte attendue est comptabilisée immédiatement.

La part des contrats de construction dans le chiffre d'affaires n'est pas significative au niveau du Groupe.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation mesure la performance des activités des Pôles. C'est l'indicateur principal de gestion utilisé en interne et en externe depuis de nombreuses années. Les profits et pertes de change et variations de juste valeur des instruments de couverture non qualifiés relatifs à des éléments d'exploitation sont enregistrés en résultat d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les dotations nettes aux provisions pour litiges et environnement, les résultats de réalisations et dépréciations d'actifs, les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions ou d'arrêts d'activités ainsi que les charges relatives aux dispositions prises

en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustement d'effectifs.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et des charges autres que le résultat financier, la quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence et les impôts sur les résultats.

Résultat financier

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie, le coût net financier des retraites après prise en compte du rendement des fonds et les autres charges et produits financiers (notamment les pertes et profits de change et les commissions bancaires).

Impôts sur les résultats

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable à partir des différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement. Concernant les impôts différés actifs sur déficits reportables, le Groupe réalise une approche multicritères qui prend en compte l'horizon de récupération en se basant sur le plan stratégique mais également en tenant compte de la stratégie de récupération à long terme des déficits de chaque pays.

Aucun passif d'impôts différés n'est constaté sur les réserves distribuables lorsqu'il est prévu que ces réserves restent détenues de manière permanente par les filiales.

En référence à l'interprétation SIC-21, un impôt différé passif est comptabilisé sur les marques acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés en capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la base du résultat net ajusté (note 15) en prenant en compte, dans le nombre moyen d'actions en circulation, la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions et obligations convertibles en actions). Pour les options, la méthode utilisée est celle du « rachat d'actions » selon laquelle, les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat des actions sont affectés en priorité aux achats d'actions au prix de marché.

Résultat net courant

Le résultat net courant correspond au résultat après impôts et intérêts minoritaires diminué des plus ou moins-values de cession, des dépréciations d'actifs, des provisions non récurrentes significatives et des impôts et intérêts minoritaires afférents.

Son calcul est explicité en note 14.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation correspond au résultat d'exploitation majoré des dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

Son calcul est explicité en note 14.

Retour sur capitaux employés

Le retour sur capitaux employés ou ROCE est l'expression en pourcentage du rapport entre le résultat d'exploitation de l'exercice annualisé après correction des variations du périmètre de consolidation, rapporté aux actifs à la clôture de l'exercice, qui incluent : les immobilisations corporelles nettes, le besoin en fonds de roulement, les écarts d'acquisition nets, les autres immobilisations incorporelles, et qui excluent les impôts différés sur les marques et terrains non amortissables.

Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement correspond à la trésorerie nette dégagée par les opérations de l'exercice à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement, des variations d'impôts courants, des flux de provisions pour autres passifs et des flux de provisions pour impôts différés. Les dotations aux provisions non récurrentes significatives ont été retraitées pour la détermination de la marge brute d'autofinancement.

Le calcul de la marge brute d'autofinancement est explicité en note 14.

Marge brute d'autofinancement hors impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes

La marge brute d'autofinancement hors impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes correspond à la marge brute d'autofinancement diminuée de l'impôt sur cession et sur provisions non récurrentes.

Son calcul est explicité en note 14.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction Générale. Le Groupe a choisi de présenter les informations par Pôles et Activités et aucun regroupement supplémentaire n'a été réalisé par rapport au *reporting* interne. Les secteurs opérationnels définis sont homogènes avec ceux des exercices précédents.

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**Evolution du nombre de sociétés consolidées**

	France	Etranger	Total
<u>Intégration globale</u>			
1 ^{er} janvier 2012	173	768	941
Nouvelles sociétés consolidées	2	6	8
Sociétés absorbées	(2)	(46)	(48)
Sociétés sorties du périmètre	(1)		(1)
Changement de méthode de consolidation	(1)	(1)	(2)
30 juin 2012	171	727	898
<u>Intégration proportionnelle</u>			
1 ^{er} janvier 2012	2	27	29
Nouvelles sociétés consolidées			0
Sociétés sorties du périmètre		(1)	(1)
Changement de méthode de consolidation	1	(3)	(2)
30 juin 2012	3	23	26
<u>Mise en équivalence</u>			
1 ^{er} janvier 2012	6	71	77
Nouvelles sociétés consolidées		1	1
Sociétés absorbées			0
Sociétés sorties du périmètre			0
Changement de méthode de consolidation		4	4
30 juin 2012	6	76	82
Total au 1^{er} janvier 2012	181	866	1 047
Total au 30 juin 2012	180	826	1 006

Variations significatives de périmètre***1^{er} semestre 2012***

Le Groupe Saint-Gobain a procédé, le 30 mars 2012 à l'acquisition de la société Brossette auprès de Wolseley, après avoir obtenu, le 23 mars 2012, l'autorisation de l'Autorité française de la concurrence. Brossette est une enseigne spécialisée dans la distribution de produits de sanitaire-chauffage-plomberie en France. Cette société a été consolidée à compter du 1^{er} avril 2012.

Exercice 2011

Le 30 novembre 2011, l'activité Abrasifs du Groupe Saint-Gobain a renforcé sa présence en Amérique du Sud avec l'acquisition d'Abrasivos Argentinos S.A. et de Dancan S.A., et de leurs filiales, spécialisées dans la production d'abrasifs appliqués et de rubans de masquage. Ces acquisitions ont été consolidées à partir du 1^{er} décembre 2011.

Le Groupe Saint-Gobain a signé le 11 août 2011 un contrat portant sur l'acquisition de 100% des sociétés constituant l'activité « films de spécialités » du groupe belge Bekaert. Cette activité connue sous le nom de Solar Gard est spécialisée dans le développement, la fabrication et la distribution de films à couches fonctionnelles destinés au marché de l'habitat, l'industrie automobile et à diverses applications industrielles. Les Filiales Solar Gard ont été consolidées à partir du 1^{er} novembre 2011.

Le 25 juillet 2011, le Groupe Saint-Gobain a signé un accord avec le groupe de distribution de matériaux de construction britannique Wolseley, portant sur l'acquisition de son réseau britannique Build Center. Ce métier a été consolidé à compter du 1^{er} novembre 2011.

Le 31 mai 2011, le Groupe Saint-Gobain a annoncé la signature d'un accord portant sur l'acquisition de l'activité de production de verre plat de Sezal Glass Limited en Inde. Cette activité est entrée dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2011.

Au 1^{er} semestre 2011, le Groupe Saint-Gobain a signé un accord portant sur l'acquisition de la totalité du capital de la société publique Alver par le pôle Conditionnement du Groupe (Verallia). Alver est l'une des principales sociétés algériennes de production et de commercialisation d'emballage en verre. Cette société a été consolidée au 2^{ème} semestre 2011.

Le 20 juin 2011, le Groupe Saint-Gobain a annoncé le report de l'introduction en Bourse d'une part minoritaire du pôle Conditionnement (Verallia) en raison de conditions de marché très défavorables.

NOTE 3 – ECARTS D'ACQUISITION, AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Ecarts d'acquisition	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total immobilisations incorporelles et corporelles
<i>(en millions d'euros)</i>				
Au 1^{er} janvier 2012				
Valeur brute	11 903	4 167	34 169	50 239
Amortissements et dépréciations cumulés	(862)	(1 019)	(19 944)	(21 825)
Valeur nette	11 041	3 148	14 225	28 414
Variations				
Acquisitions	0	38	761	799
Cessions	0	(2)	(36)	(38)
Ecarts de conversion	155	40	107	302
Dotation aux amortissements et dépréciations	(45)	(41)	(878)	(964)
Evolution du périmètre et autres variations	130	(6)	82	206
Total des variations de la période	240	29	36	305
Au 30 juin 2012				
Valeur brute	12 209	4 237	34 959	51 405
Amortissements et dépréciations cumulés	(928)	(1 060)	(20 698)	(22 686)
Valeur nette	11 281	3 177	14 261	28 719

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 7 millions d'euros correspondant aux nouveaux contrats de location financement non inclus dans le tableau des flux de trésorerie conformément à la norme IAS 7.

NOTE 4 – STOCKS

	30 juin 2012	31 décembre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Valeur brute		
Matières premières	1 639	1 634
En-cours de production	286	279
Produits finis	5 360	5 027
Valeur brute des stocks	7 285	6 940
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	(142)	(132)
En-cours de production	(9)	(8)
Produits finis	(357)	(323)
Provisions pour dépréciation des stocks	(508)	(463)
Valeur nette des stocks	6 777	6 477

L'augmentation des stocks s'explique principalement par la saisonnalité des activités et les variations de périmètre.

NOTE 5 – CREANCES CLIENTS, DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREANCES ET DETTES

	30 juin 2012	31 décembre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Valeur brute	7 020	5 821
Provisions pour dépréciation	(504)	(480)
Créances clients	6 516	5 341
Avances versées aux fournisseurs	513	550
Créances sociales	33	25
Créances fiscales d'exploitation (hors impôts sur les sociétés)	449	380
Créances diverses	508	456
Provisions pour dépréciation des autres créances	(3)	(3)
Total des autres créances	1 500	1 408
Dettes fournisseurs	6 528	6 018
Acomptes reçus des clients	695	791
Fournisseurs d'immobilisations	190	374
Subventions reçues	98	99
Dettes sociales	1 139	1 177
Dettes fiscales (hors impôt sur les sociétés)	637	434
Dettes diverses	688	687
Total des autres dettes	3 447	3 562

L'augmentation des créances clients s'explique essentiellement par la saisonnalité des activités et les variations de périmètre.

NOTE 6 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011
Engagements de retraites	2 552	2 544
Indemnités de fin de carrière	287	237
Prévoyance des retraités	520	504
Total des provisions pour engagements de retraites et prévoyance des retraités	3 359	3 285
Couverture médicale	50	46
Incapacité de longue durée	30	29
Autres avantages à long terme	99	98
Provisions pour retraites et avantages au personnel	3 538	3 458

Le montant des engagements nets de retraites et prévoyance des retraités se décompose entre actif et passif de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011
Engagements provisionnés - passif	3 359	3 285
Engagements financés d'avance - actif	(36)	(52)
Engagements nets de retraites et prévoyance des retraités	3 323	3 233

Description des régimes de retraites à prestations définies

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont les suivants :

En France, outre les indemnités de fin de carrière, il existe trois régimes de retraites à prestations définies fondés sur le salaire de fin de carrière. Ces plans de retraites ont été fermés aux nouveaux salariés par les sociétés concernées entre 1969 et 1997. Par ailleurs un régime de retraite collectif à prestations définies répondant à l'article L.137-11 du Code de la Sécurité sociale a été mis en place à la Compagnie de Saint-Gobain à effet du 1^{er} mars 2012.

En Allemagne, les plans de retraites d'entreprises procurent des couvertures portant à la fois sur les droits de retraites, versés sous forme de pensions, et les prestations en cas de décès ou d'invalidité du salarié. Ces plans sont fermés aux nouveaux salariés depuis 1996.

Aux Pays-Bas, les plans de retraites complémentaires à prestations définies ont été plafonnés. Au-delà du plafond, ils deviennent des plans à cotisations définies.

Au Royaume-Uni, les plans de retraites procurent des couvertures portant à la fois sur des droits de retraites versés sous forme de pensions, des prestations en cas de décès du salarié et des prestations en cas d'incapacité permanente. Il s'agit de plans à prestations définies fondés sur une moyenne des derniers salaires. Ils sont fermés aux nouveaux salariés depuis 2001.

Aux Etats-Unis et au Canada, les plans de retraites sont des plans à prestations définies fondés sur le salaire de

fin de carrière. Depuis le 1^{er} janvier 2001, les nouveaux salariés bénéficient d'un système de plan à cotisations définies.

Les provisions pour autres avantages à long terme, d'un montant de 179 millions d'euros au 30 juin 2012 (173 millions d'euros au 31 décembre 2011), comprennent tous les autres avantages accordés aux salariés et regroupent principalement les médailles du travail en France, les primes de jubilé en Allemagne et les provisions pour avantages sociaux aux Etats-Unis. Ces indemnités font généralement l'objet d'un calcul actuariel selon les mêmes règles que les engagements de retraites.

Evaluation des engagements de retraites, d'indemnités de départ en retraites et de prévoyance des retraités

Les engagements de retraites, d'indemnités de départ à la retraite et de prévoyance des retraités font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées (prise en compte de l'évolution des salaires jusqu'à la date de fin de carrière).

Fonds de retraites

Dans le cadre des régimes à prestations définies, des fonds de retraites ont été progressivement constitués par le versement de contributions, principalement aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Les contributions versées en 2011 par le Groupe à ces fonds s'élevaient à 239 millions d'euros.

Hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements et des fonds de retraites

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe.

Les taux utilisés au 31 décembre 2011 et pour l'évaluation des charges du 1^{er} semestre 2012 dans les pays où les engagements du Groupe sont les plus significatifs sont les suivants :

	France	Autres pays d'Europe		Etats-Unis
<i>(en pourcentage)</i>		Zone Euro	Royaume-Uni	
Taux d'actualisation	4,75%	4,75%	4,65%	4,50%
Pourcentage d'augmentation des salaires	2,40%	1,80% à 2,60%	3,30%	3,00%
Taux de rendement attendu des fonds	5,00%	4,00% à 5,25%	5,85%	8,75%
Taux d'inflation	1,80%	1,50% à 2,00%	2,80%	2,10%

L'évolution des taux d'intérêt et la constatation de leur niveau au 30 juin 2012 ont eu pour conséquence la révision des taux d'actualisation utilisés pour le calcul des engagements. Ainsi, le taux de la zone Euro est passé de 4,75% à 3,75%, le taux du Royaume-Uni de 4,65% à 4,50% et le taux des Etats-Unis est resté stable à 4,50%. Ces trois zones représentent la quasi-totalité de l'engagement et la révision des taux a conduit à augmenter l'engagement et par conséquent la provision d'un montant de 408 millions d'euros.

Les calculs de sensibilité n'ont pas été réactualisés au 30 juin 2012 mais donneraient des résultats peu divergents des analyses figurant dans le rapport annuel de l'exercice 2011 (note 14 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les taux de rendement sont établis par pays et par fonds en tenant compte des classes d'actifs constituant ces

fonds de couverture et des perspectives des différents marchés. Les rendements dégagés sur la quasi-totalité des fonds sont de 206 millions d'euros soit 18 millions d'euros supérieurs aux prévisions entraînant une diminution de la provision du même montant.

Depuis le 31 décembre 2011, le Groupe utilise le CPI (Consumer Price Index), pour le calcul de l'indexation des rentes de retraites au Royaume-Uni. Par ailleurs, l'introduction en 2012 du plafonnement des salaires de référence, ainsi que la révision des droits à la retraite anticipée et des droits à la retraite pour raison de santé ont partiellement modifié les hypothèses de calcul des pensions au Royaume Uni. Ces éléments ont engendré une réduction des engagements de retraites au cours du 1^{er} semestre 2012 de 140 millions de livres sterling qui a été enregistrée en coûts des services passés*.

Écarts actuariels

Le Groupe a choisi d'appliquer en 2006 l'option de la norme IAS 19 relative à l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels et de la variation du plafonnement de l'actif (note 1). Les écarts à amortir sont donc constitués exclusivement des écarts relevant de modifications de régimes (coûts des services passés).

Actifs nets de retraites et plafonnement des actifs

Lorsque les actifs du régime excèdent l'engagement, un actif est constaté en « actifs nets de retraites » dans les autres actifs non courants. Ces actifs sont plafonnés à hauteur des avantages économiques futurs qu'ils procurent. La variation du plafonnement de l'actif est enregistrée en capitaux propres.

Evolution des provisions pour retraites et prévoyance des retraités hors avantages annexes

<i>en millions d'euros</i>	Engagements nets de retraites
Au 1^{er} janvier 2012	
Engagements nets pour retraites et prévoyance des retraités	3 233
Variations	
Charges opérationnelles*	(94)
Coût financier des retraites net	21
Variation des écarts actuariels de la période ⁽¹⁾	399
Contributions aux fonds et prestations versées	(302)
Variations de périmètre	16
Autres (reclassements et écarts de conversion)	50
Total des variations de la période	90
Au 30 juin 2012	
Engagements nets pour retraites et prévoyance des retraités	3 323

⁽¹⁾ L'impact total sur les capitaux propres est une diminution de 399 millions d'euros avant impôts (289 millions d'euros nets d'impôts).

NOTE 7 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES

Le résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	516	810
moins :		
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	4	4
Impôts sur les résultats	(285)	(352)
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt sur les résultats	797	1 158

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011
Impôts courants	(375)	(348)
France	(81)	(48)
Etranger	(294)	(300)
Impôts différés	90	(4)
France	35	(20)
Etranger	55	16
Charge totale d'impôt sur les résultats	(285)	(352)

Le taux effectif d'impôt se décompose de la manière suivante :

<i>(en pourcentage)</i>	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011
Taux d'impôt français	34,4	34,4
Incidence des taux d'impôts hors France	(3,8)	(4,5)
Incidence de la loi de finance 2011 en France (supplément 5%)	1,7	1,7
Plus ou moins-values et dépréciations d'actif	1,7	1,3
Provision sur impôts différés actifs	1,7	0,6
Report variable	(2,2)	(0,7)
Crédit d'impôt recherche	(1,1)	(0,7)
Autres impôts différés et divers	3,4	(1,7)
Taux effectif	35,8	30,4

Au bilan, la variation du montant net des impôts différés actifs et passifs s'explique de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Impôts différés passifs nets
Situation au 1^{er} janvier 2012	(56)
Charges / (produits) d'impôts différés	(90)
Variation des impôts différés relatifs aux écarts actuariels IAS 19 (note 6)	(110)
Ecarts de conversion	(12)
Incidence de la variation du périmètre de consolidation et divers	22
Situation au 30 juin 2012	(246)

NOTE 8 – AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Provision pour litiges	Provision pour environ- nement	Provision pour restructu- ration	Provision pour charges de personnel	Provision pour garantie clients	Provision pour autres risques	Total des provisions pour autres passifs	Dettes sur investis- sements	Total
Au 1^{er} janvier 2012									
Part courante	117	33	93	36	113	137	529	204	733
Part non courante	1 384	136	90	37	142	229	2 018	125	2 143
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 501	169	183	73	255	366	2 547	329	2 876
Variations									
Dotations aux provisions	80	4	63	14	37	22	220		220
Reprises de provisions	0	(1)	(15)	(5)	(9)	(10)	(40)		(40)
Utilisations	(44)	(5)	(57)	(12)	(32)	(14)	(164)		(164)
Variations de périmètre				1			1		1
Autres (reclassements et écarts de conversion)	12	3	1	2	4	(13)	9	(201)	(192)
Total des variations de la période	48	1	(8)	0	0	(15)	26	(201)	(175)
Au 30 juin 2012									
Part courante	110	30	92	35	108	124	499	46	545
Part non courante	1 439	140	83	38	147	227	2 074	82	2 156
Total des provisions pour autres passifs et dettes sur investissements	1 549	170	175	73	255	351	2 573	128	2 701

La variation des dettes sur investissements s'explique essentiellement par le débouclage au 1^{er} semestre 2012 des achats à terme d'actions propres.

NOTE 9 – ENDETTEMENT NET**Emprunts et dettes financières**

Les dettes long terme et court terme du Groupe se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	9 148	7 620
Emprunt perpétuel et titres participatifs	203	203
Autres dettes à long terme y compris location-financement	396	347
Dettes comptabilisées à la juste valeur (option juste valeur)	0	156
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	(1)	0
Partie long terme des dettes financières	9 746	8 326
Partie court terme des dettes financières	1 174	1 656
Programmes court terme (US CP, Euro CP, Billets de trésorerie)	1 436	76
Concours bancaires et autres dettes bancaires court terme	679	627
Titrisation	278	357
Juste valeur des dérivés liés à l'endettement non qualifiés de couverture	3	2
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	2 396	1 062
Total dette brute	13 316	11 044
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(3 488)	(2 949)
Total dette nette avec intérêts courus	9 828	8 095

La juste valeur des dettes brutes à long terme (parts à long et court terme) gérées par la Compagnie de Saint-Gobain s'élève à 10,8 milliards d'euros au 30 juin 2012 (pour une valeur comptable enregistrée de 10,2 milliards d'euros). La juste valeur des emprunts obligataires correspond à la dernière cotation du marché. Pour les autres emprunts, la valeur de remboursement a été retenue.

Echéancier de la dette à long terme

L'échéancier de la dette brute à long terme du Groupe au 30 juin 2012 se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Devise	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	EUR	575	4 932	3 424	8 931
	JPY		50		50
	GBP		371	371	742
Emprunt perpétuel et titres participatifs	EUR			203	203
Autres dettes à long terme y compris location-financement	Toutes devises	198	249	147	594
Dettes comptabilisées à la juste valeur	EUR	156			156
Juste valeur des dérivés de couverture de taux	EUR			(1)	(1)
Total hors intérêts courus		929	5 602	4 144	10 675

Au 30 juin 2012, l'échéancier des intérêts futurs de la dette brute long terme gérée par la Compagnie de Saint-Gobain (part court et long terme) se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Intérêts futurs de la dette brute long terme	490	1 330	766	2 586

Les intérêts sur les emprunts perpétuels et titres participatifs sont calculés jusqu'en 2032.

Emprunts obligataires

Au 1^{er} semestre 2012, la Compagnie de Saint-Gobain a réalisé les opérations suivantes qui permettent au Groupe de combiner allongement de la maturité moyenne de sa dette et optimisation de son coût de financement moyen.

Placement de deux émissions obligataires :

- Le 28 mars 2012 : 750 millions d'euros à 10 ans (échéance 2022) avec un coupon de 3,625% ;
- Le 15 juin 2012 : 750 millions d'euros à 9 ans (échéance 2021) avec un coupon de 3,625%.

Abondements :

- L'emprunt obligataire à échéance 2019 a été porté de 750 millions d'euros à 950 millions d'euros par trois abondements réalisés les 18 et 19 janvier 2012 pour un montant total de 200 millions d'euros ;
- L'emprunt obligataire à échéance 2022 a été porté de 750 millions d'euros à 900 millions d'euros par deux abondements réalisés le 16 mai 2012 pour un montant total de 150 millions d'euros.

Placements privés :

- Le 13 janvier 2012 : 5 milliards de yens à 5 ans (échéance 2017) avec un coupon de 1,90% ;
- Le 4 juin 2012 : 2 placements privés à 20 ans (échéance 2032) pour un montant total de 90 millions d'euros avec un coupon de 4% ;

- Le 28 juin 2012 : 2 placements privés à 12 ans (échéance 2024) pour un montant total de 95 millions d'euros avec un coupon indexé sur le « CMS 10 ans », swapé à taux fixe (environ 4,1%).

Le 11 avril 2012, la Compagnie de Saint-Gobain a remboursé un emprunt obligataire de 1 250 millions d'euros arrivé à échéance.

Emprunt perpétuel

En 1985, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 25 000 titres perpétuels, de 5 000 euros de nominal, soit un montant total de 125 millions d'euros, à taux variable (indexation Euribor). Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Au cours du temps, le Groupe a racheté et annulé 18 496 titres. Le nombre de titres en circulation dans le public est donc de 6 504 pour un montant nominal de 33 millions d'euros.

Titres participatifs

Dans les années 1980, la Compagnie de Saint-Gobain a émis 1 288 299 titres participatifs indexés sur le TMO et 194 633 titres participatifs indexés au minimum sur l'Euribor. Ces titres ne sont pas remboursables et leur rémunération est assimilée à des frais financiers.

Une partie de ces titres a été rachetée au cours du temps ; le nombre de titres encore en circulation au 30 juin 2012 s'élève à 606 883 pour ceux indexés sur le TMO, et à 77 516 pour ceux indexés au minimum sur l'Euribor, soit un nominal total de 170 millions d'euros.

La rémunération des 606 883 titres indexés sur le TMO comporte, dans la limite d'un taux de rendement égal à 125% du taux moyen des obligations, une partie fixe et une partie variable assise sur les résultats du Groupe. La rémunération des 77 516 titres indexés au minimum sur l'Euribor est composée d'une partie fixe applicable à 60% du titre au taux de 7,5% l'an et d'une partie variable applicable à 40% du titre, liée au bénéfice net consolidé de l'exercice précédent dans les limites fixées par le contrat d'émission.

Programmes de financement

Le Groupe dispose de programmes de financement à moyen et long terme (*Medium Term Notes*) et à court terme (*Commercial Paper* et Billets de trésorerie).

A la date du 30 juin 2012, la situation de ces programmes s'établit comme suit :

Programmes (en millions de devises)	Devises	Tirages autorisés	Limites autorisées au 30 juin 2012	Encours 30 juin 2012	Encours 31 déc. 2011
Medium Term Notes	EUR	1 à 30 ans	12 000	8 787	7 951
US commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 *	0	0
Euro commercial paper	USD	jusqu'à 12 mois	1 000 *	0	0
Billets de trésorerie	EUR	jusqu'à 12 mois	3 000	1 436	76

* Equivalent à 794 millions d'euros sur la base du taux de change au 30 juin 2012

Conformément aux usages du marché, les tirages de Billets de trésorerie, *Euro-Commercial Paper* et *US-Commercial Paper* sont généralement effectués pour une durée allant de 1 à 6 mois. Compte tenu de leur

renouvellement fréquent, ils sont classés dans la dette à taux variable.

Lignes de crédit syndiquées

La Compagnie de Saint-Gobain dispose de lignes de crédit confirmées sous forme de crédits syndiqués, dont l'objet principal est de constituer une source de financement sécurisée pour le Groupe Saint-Gobain (y compris le support éventuel de ses programmes de financement à court terme : *US Commercial Paper*, *Euro-Commercial Paper* et Billets de trésorerie) :

- Un premier crédit syndiqué de 2,5 milliards d'euros a été conclu en juin 2009. Ce crédit, renégocié en 2010, a été prorogé jusqu'en juin 2013 et ramené à 1 milliard d'euros.
Dans le cadre de ce crédit syndiqué, le ratio financier suivant (apprécié annuellement au 31 décembre) doit être respecté : dette nette sur résultat d'exploitation hors amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles inférieur à 3,75.

Au 31 décembre 2011, ce ratio était respecté.

- Un second crédit syndiqué de 3 milliards d'euros à échéance décembre 2015 a été conclu en décembre 2010. Il ne comporte pas de ratio financier.

Au 30 juin 2012, aucune de ces deux lignes de crédit confirmé n'est utilisée.

Concours bancaires courants et autres dettes bancaires court terme

Ce poste comprend l'ensemble des comptes bancaires débiteurs du Groupe (financement par découvert bancaire), les emprunts bancaires locaux à court terme réalisés par les filiales et les intérêts courus sur la dette court terme.

Titrisation de créances commerciales

Le Groupe dispose aux Etats-Unis d'un programme de titrisation de créances commerciales (ne transférant pas le risque à l'organisme financier), par l'intermédiaire de sa filiale américaine Saint-Gobain Receivables Corporation.

Le programme s'élève à 278 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 177 millions d'euros au 31 décembre 2011.

L'écart entre la valeur nominale des créances et leur valeur de rachat constitue une charge financière qui s'élève à 1,1 million d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 1,3 million d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Le programme anglais arrivé à maturité et arrêté le 6 mars 2012 s'élevait à 180 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La charge financière relative à ce programme s'élève à 0,4 million d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 0,8 million d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Garantie de dettes par des actifs

Une partie des dettes, pour un montant de 53 millions d'euros au 30 juin 2012, est garantie par des actifs immobilisés (hypothèques et nantissements de titres).

NOTE 10 – INSTRUMENTS FINANCIERS**Instruments dérivés**

Les principaux instruments dérivés utilisés par le Groupe sont les suivants :

(en millions d'euros)	Juste valeur au 30 juin 2012			juste valeur au 31 décembre 2011	Nominal réparti par échéance au 30 juin 2012			Total
	Dérivés Actif	Dérivés Passif	Total		Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Couverture de juste valeur								
Swaps de taux				0				0
Couverture de juste valeur - total	0	0	0	0	0	0	0	0
Couverture de flux futurs								
Changes à terme	3	(2)	1	(4)	241	0	0	241
Swaps de change								0
Options de change								0
Swaps de taux	1	0	1	(10)			95	95
Swaps d'énergie et de matières premières	1	(6)	(5)	(8)	56	6	0	62
Couverture de flux futurs - total	5	(8)	(3)	(22)	297	6	95	398
Dérivés non qualifiés								
Swaps de taux	1	0	1	1	155	0	0	155
Swaps de change	3	(6)	(3)	(4)	1 722	0	0	1 722
Swaps d'énergie et de matières premières	0	0	0	0	1			1
Changes à terme	1	0	1	1	99	0	0	99
Dérivés non qualifiés - total	5	(6)	(1)	(2)	1 977	0	0	1 977
Total	10	(14)	(4)	(24)	2 274	6	95	2 375
dont dérivés rattachés à la dette nette	5	(7)	(2)	(12)				0

- *Swaps de taux*

Les swaps de taux utilisés par le Groupe permettent de convertir à taux variable (respectivement fixe) une partie de la dette bancaire ou obligataire contractée à taux fixe (respectivement variable).

- *Swaps de change*

Les swaps de change sont principalement utilisés par le Groupe pour sa gestion quotidienne de trésorerie, ainsi que, dans certains cas, pour le financement d'actifs en devises à l'aide de ressources principalement en euros.

- *Changes à terme et options de change*

Les changes à terme et options de change permettent de couvrir le risque de change des sociétés du Groupe sur leurs opérations en devises, en particulier les opérations commerciales (achats et ventes) et les investissements.

- *Swaps d'énergie et de matières premières*

Les swaps d'énergie et de matières premières permettent de couvrir le risque de variation du prix d'achat sur certains flux physiques liés aux activités opérationnelles des filiales du Groupe, principalement les approvisionnements d'énergie (fioul, gaz et électricité).

Impact en capitaux propres des instruments financiers qualifiés

Au 30 juin 2012, la réserve IFRS de couverture des flux futurs (« *cash flow reserve* » consolidée) représente un solde débiteur de 3 millions d'euros qui se compose principalement de :

- 1 million d'euros correspondant aux mises au marché de swaps de taux qualifiés en couverture de flux futurs permettant la fixation du taux d'emprunts obligataires.
- -4 millions d'euros correspondant aux mises au marché des autres instruments qualifiés en couverture de flux futurs ayant vocation à être repris par résultat au jour de la réalisation du sous-jacent.

L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

Impact en résultat des instruments financiers non qualifiés

La juste valeur des instruments dérivés qui sont classés dans la catégorie « Actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat » s'élève à -1 million d'euros au 30 juin 2012 (-2 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Dérivés incorporés

Le Groupe Saint-Gobain analyse régulièrement ses contrats pour isoler les dispositions qui s'analysent comme des dérivés incorporés au regard des normes IFRS.

Au 30 juin 2012, aucun dérivé incorporé matériel à l'échelle du Groupe n'a été identifié.

Structure de la dette du Groupe

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale, aux normes IFRS et après gestion (swaps de change et swaps de taux), s'établit au 30 juin 2012 à 4,5% contre 4,8% au 31 décembre 2011.

Les taux de rendement interne moyens sur les postes significatifs de la dette à long terme du Groupe avant couverture s'analysent comme suit :

Taux de rendement interne sur encours (en %)	30 juin 2012	31 décembre 2011
Emissions obligataires et <i>Medium Term Notes</i>	5,20	5,19
Emprunt perpétuel et titres participatifs	4,41	4,85

Le tableau ci-après présente la répartition par devise et par type de taux (fixe ou variable) de la dette brute du Groupe au 30 juin 2012 après gestion par des swaps de taux et des swaps de change.

Dette brute libellée en devises	Après gestion		Total
	Variable	Fixe	
<i>(en millions d'euros)</i>			
EUR	1 390	9 023	10 413
GBP	(201)	742	541
USD	475	17	492
SEK, NOK et DKK	514	4	518
Autres devises	841	260	1 101
Total	3 019	10 046	13 065
	23%	77%	100%
Juste valeur des dérivés rattachés à la dette			2
Intérêts courus			249
Total dette brute			13 316

Echéancier de révision de taux des dettes financières

L'échéancier au 30 juin 2012 des révisions de taux de la dette brute après gestion est présenté ci-après.

	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Dette brute	3 960	5 527	3 829	13 316
Effet swap de taux	(95)	0	95	0
Dette brute après gestion	3 865	5 527	3 924	13 316

NOTE 11 – DETAIL PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011
Chiffre d'affaires et produits accessoires	21 590	20 875
Charges de personnel :		
Salaires et charges sociales	(4 290)	(4 050)
Rémunérations en actions ^(a)	(10)	(20)
Retraites ^(b)	78	(93)
Dotations aux amortissements	(772)	(759)
Autres ^(c)	(15 084)	(14 233)
Résultat d'exploitation	1 512	1 720
Autres produits opérationnels ^(d)	92	21
Reprise des écarts d'acquisition négatifs en résultat	0	0
Autres produits opérationnels	92	21
Charges de restructuration ^(e)	(123)	(52)
Provisions et charges sur litiges ^(f)	(97)	(94)
Autres charges opérationnelles et dépréciations d'actifs ^(g)	(227)	(135)
Autres	(4)	(4)
Autres charges opérationnelles	(451)	(285)
Résultat opérationnel	1 153	1 456

(a) Les rémunérations en actions sont détaillées en note 12.

(b) Le détail de l'évolution de la charge de retraites figure en note 6 «Provisions pour retraites et avantages au personnel».

(c) Ce poste correspond aux coûts des marchandises vendues, remises fournisseurs et frais de distribution du pôle Distribution Bâtiment ainsi qu'aux frais de transport, coûts des matières premières et autres coûts de production dans les autres pôles. Il comprend également les pertes et profits de change nets qui sont des profits de 6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre des pertes et profits de change nets qui étaient des profits de 1 million d'euros au 1^{er} semestre 2011. Par ailleurs, le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation s'élève à 225 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (214 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

(d) Ce poste comprend les plus-values de cession des immobilisations corporelles et incorporelles.

(e) Au 1^{er} semestre 2012, les charges de restructurations sont composées notamment de 80 millions d'euros d'indemnités de départ (30 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

(f) En 2012 comme en 2011, les provisions et charges sur litiges comprennent essentiellement la charge relative aux litiges amiante et la provision pour litige concurrentiel qui est commentée dans les notes 8 et 17.

(g) Au 1^{er} semestre 2012, les dépréciations d'actifs comprennent une charge de 45 millions d'euros sur les écarts d'acquisition (66 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011), de 147 millions d'euros sur les immobilisations incorporelles et corporelles (61 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) et de 1 million

d'euros sur les actifs financiers ou les actifs courants (1 million d'euros au 1^{er} semestre 2011). Les autres charges opérationnelles comprennent des moins-values de cession de 26 millions d'euros et également 8 millions d'euros au titre des frais d'acquisition encourus lors des regroupements d'entreprises.

NOTE 12 – PAIEMENTS EN ACTIONS

Plans d'Options sur Actions

La Compagnie de Saint-Gobain met en œuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de personnel. Sur le 1^{er} semestre 2012, aucune attribution n'a été réalisée. La charge IFRS 2 correspondant à l'amortissement des plans attribués antérieurement, s'élève à 1,3 million d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 4,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Plan d'Epargne Groupe

Le Plan d'Epargne du Groupe (PEG) est ouvert à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le Groupe est représenté. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Le prix d'exercice est celui fixé par le Président Directeur Général de la Compagnie de Saint-Gobain sur délégation du Conseil d'administration. Il correspond à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de Bourse qui précèdent la décision.

En 2012, le Groupe a émis au titre du PEG 4 387 680 actions nouvelles (4 497 772 actions en 2011) de 4 euros de nominal réservées à ses salariés représentant une augmentation de capital de 125 millions d'euros (150 millions d'euros en 2011).

Selon les années, dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, deux possibilités d'investissement sont proposées : le plan classique et le plan à effet de levier.

- *Plans classiques*

Dans les plans classiques, les employés investissent dans des actions Saint-Gobain à un cours préférentiel décoté de 20%. Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq ou dix années, sauf événements exceptionnels. La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, est donc évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles. Le coût d'incessibilité pour le salarié est valorisé comme le coût d'une stratégie en deux étapes consistant dans un premier temps à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans ou dix ans, et à acheter dans un deuxième temps un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par emprunt. Ce coût d'emprunt est fondé sur le taux que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation avec un remboursement in fine sans affectation pour une durée de 5 ans ou 10 ans (voir modalités de calcul du plan classique en note 1).

Le montant enregistré en charge en 2012 au titre des plans classiques est de zéro (6,7 millions d'euros en 2011), nette du coût d'incessibilité pour les salariés de 18,7 millions d'euros (20,6 millions d'euros en 2011).

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des plans classiques, les montants souscrits et les hypothèses de valorisation pour 2012 et 2011 :

	2012	2011
Caractéristiques des plans		
Date d'attribution	26 mars	28 mars
Maturité des plans (en années)	5 ou 10	5 ou 10
Prix de référence (en euros)	35,73	41,77
Prix de souscription (en euros)	28,59	33,42
Décote faciale (en %)	20,00%	20,00%
(a) Décote totale à la date d'attribution (en %)	17,60%	22,50%
Montant souscrit par les salariés (en millions d'euros)	125,4	150,3
Nombre total d'actions souscrites	4 387 680	4 497 772
Hypothèses de valorisation		
Taux de financement des salariés*	6,35%	6,50%
Taux d'intérêt sans risque à cinq ans	1,75%	2,86%
Taux de prêt ou d'emprunt des titres (repo)	0,40%	0,40%
(b) Inaccessibilité pour le participant au marché (en %)	20,18%	16,97%
Coût global pour le Groupe (en %) (a-b)	-2,58%	5,53%

*Une baisse de 0,5 point du taux de financement du salarié n'aurait pas d'incidence sur la charge IFRS2 de 2012.

- *Plans à effet de levier*

Aucun plan à effet de levier n'a été mis en œuvre en 2012 et 2011.

Plans d'attribution d'actions de performance

Des plans d'attribution gratuite d'actions assujettis à des conditions de performance ont été mis en œuvre à partir de 2009. Au 30 juin 2012, aucun nouveau plan n'a été mis en œuvre et le montant enregistré en charges au 1^{er} semestre 2012 au titre des plans attribués antérieurement s'élève à 8,8 millions d'euros (8,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

NOTE 13 – RESULTAT FINANCIER

Détail des autres produits et charges financiers

	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Coût financier des retraites	(222)	(220)
Rendement des fonds	199	205
Coût financier des retraites net	(23)	(15)
Autres charges financières	(57)	(48)
Autres produits financiers	8	9
Autres produits et charges financiers	(72)	(54)

NOTE 14 – EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION - RESULTAT NET COURANT ET MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 2 284 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (2 479 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Son calcul est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Résultat d'exploitation	1 512	1 720
Amortissements d'exploitation des immobilisations corporelles et incorporelles	772	759
Excédent brut d'exploitation	2 284	2 479

Le résultat net courant s'élève à 651 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (902 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Rapporté au nombre moyen pondéré de titres en circulation au 30 juin (526 833 558 actions en 2012, 526 306 335 actions en 2011), il représente un bénéfice net courant par action de 1,24 euros au 1^{er} semestre 2012 contre 1,71 euro au 1^{er} semestre 2011. L'écart entre le résultat net et le résultat net courant s'explique de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Résultat net part du Groupe	506	768
Déduction faite des éléments suivants :		
Résultat de cession d'actifs	66	21
Dépréciations d'actifs et frais encourus au titre des regroupements d'entreprises	(201)	(135)
Dotation provision pour litige concurrentiel et autres provisions non récurrentes	(51)	(43)
Impact des minoritaires	3	(1)
Effets d'impôts part du Groupe	38	24
Résultat net courant part du Groupe	651	902

La marge brute d'autofinancement s'élève à 1 462 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (1 721 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) et la marge brute d'autofinancement hors impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes s'élève à 1 424 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (1 697 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Leur calcul est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011
Résultat net part du Groupe	506	768
Part des intérêts minoritaires dans le résultat net	10	42
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, nette des dividendes reçus	(2)	(1)
Dotation aux amortissements et dépréciations d'actifs	964	886
Résultat de cession d'actifs	(66)	(21)
Provisions non récurrentes	51	43
Résultats latents liés aux variations de juste valeur et aux paiements en actions	(1)	4
Marge brute d'autofinancement	1 462	1 721
Impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes	(38)	(24)
Marge brute d'autofinancement hors impôts sur résultat de cession et provisions non récurrentes	1 424	1 697

NOTE 15 – RESULTAT PAR ACTION

Le calcul des différents résultats par action est présenté ci-dessous.

	Résultat net part du Groupe (en millions d'euros)	Nombre de titres	Résultat par action (en euros)
1^{er} semestre 2012			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	506	526 833 558	0,96
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	506	529 828 402	0,96
1^{er} semestre 2011			
Nombre moyen pondéré de titres en circulation	768	526 306 335	1,46
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	768	531 187 152	1,45

Le nombre moyen pondéré de titres en circulation est calculé en retranchant les actions détenues en propre par le Groupe (5 327 594 titres au 30 juin 2012) du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré et dilué de titres est calculé à partir du nombre moyen pondéré de titres en circulation en tenant compte de tous les effets de la conversion des instruments dilutifs existants, c'est-à-dire des plans d'options de souscription, d'achat d'actions soit 856 725 titres au 30 juin 2012 et des plans d'attribution d'actions de performance soit 2 138 119 titres au 30 juin 2012.

NOTE 16 – ENGAGEMENTS

Les principales variations entre le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2012 sont les suivantes :

Engagements donnés liés au périmètre du Groupe

Les puts sur minoritaires figurent au bilan et sont classés en dettes sur investissements. Ces dettes sont revues périodiquement et leurs variations ultérieures sont enregistrées en contrepartie des capitaux propres.

Engagements donnés liés au financement de la société

Les engagements du Groupe au titre de l'endettement et des instruments financiers sont présentés respectivement dans les notes 9 et 10.

Engagements liés aux activités opérationnelles du Groupe

- *Obligations en matière de location*

Les obligations en matière de location n'ont pas varié de façon significative au cours du 1^{er} semestre 2012.

- *Engagements d'achats irrévocables*

Les engagements d'achats irrévocables comprennent les obligations contractuelles relatives aux achats de matières premières et de services ainsi que les engagements contractuels en matière d'investissements.

Au 1^{er} semestre 2012, les engagements d'achats irrévocables diminuent de 97 millions d'euros en raison de la finalisation de l'acquisition des titres de Brossette.

- *Engagements de garanties et commerciaux*

Le Groupe Saint-Gobain a également des engagements de garantie pour un montant de 111 millions d'euros au 30 juin 2012, soit une variation de 10 millions.

Les actifs nantis représentent au 30 juin 2012 un montant d'environ 819 millions d'euros contre 301 millions d'euros à fin 2011. L'augmentation concerne principalement des actifs immobilisés au Royaume-Uni. Par ailleurs, les dettes assorties de garantie et les autres engagements donnés n'ont pas connu de variation significative au cours du 1^{er} semestre 2012.

Le montant des créances assorties de garantie détenues par le Groupe s'élève à 138 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 109 millions d'euros au 31 décembre 2011.

- *Autres engagements*

Les volumes de quotas d'émissions de gaz à effet de serre alloués aux sociétés du Groupe au titre du nouveau plan d'allocations 2008-2012 représentent environ 6,9 millions de tonnes de CO² par an. Au 30 juin 2012, les quotas attribués couvrent le niveau des émissions de gaz à effet de serre de l'année et en conséquence aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre dans les comptes du Groupe.

NOTE 17 – LITIGES

Litiges français relatifs à l'amiante

En France, où les sociétés Everite et Saint-Gobain PAM ont exercé dans le passé des activités de fibre-ciment, 10 nouvelles actions individuelles émanant d'anciens salariés de ces sociétés, à raison des maladies professionnelles liées à l'amiante dont ils sont ou ont été atteints, ou de leurs ayants droit, sont venues s'ajouter au 1^{er} semestre 2012 à celles engagées depuis 1997. 752 actions au total au 30 juin 2012 ont été ainsi engagées depuis l'origine contre ces deux sociétés en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire à la prise en charge par les Caisses d'Assurance Maladie des conséquences de ces maladies professionnelles.

Sur ces 752 procédures, 674 sont au 30 juin 2012 définitivement terminées tant sur le fond que sur le montant des indemnisations. Dans ces dossiers les juridictions ont toutes retenu la responsabilité de l'employeur au titre de la faute inexcusable.

Depuis l'origine, les indemnisations mises définitivement à la charge d'Everite et de Saint-Gobain PAM l'ont été pour un montant global inférieur à 1,3 million d'euros.

Concernant les 78 actions restant en cours contre Everite et Saint-Gobain PAM au 30 juin 2012, 10 sont terminées sur le fond mais sont, pour la fixation du montant des indemnisations, en attente des conclusions d'expertises médicales ou d'arrêts de Cour d'appel. Dans tous ces dossiers sauf 2, la charge financière des condamnations est affectée aux Caisses d'Assurance Maladie pour des motifs d'inopposabilité ou de prescription. 35 autres de ces 78 actions sont terminées sur le fond ainsi que sur la fixation du montant des indemnisations mais sont en cours sur l'affectation de la charge financière des indemnisations.

Sur les 33 actions restantes, 30 sont, au 30 juin 2012, en cours sur le fond, à différents stades de la procédure : 2 sont en cours de procédure administrative devant des Caisses d'Assurance Maladie, 28 sont pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale. Les 3 dernières actions ont fait l'objet de désistement d'instance par le demandeur qui peut en solliciter le rétablissement à tout moment, sur simple demande.

Par ailleurs, 173 actions de même nature ont été au total au 30 juin 2012 engagées depuis l'origine (dont 9 actions nouvelles depuis le 1^{er} janvier 2012) par des salariés ou anciens salariés de 12 sociétés françaises du Groupe qui avaient notamment utilisé des équipements de protection en amiante destinés à les protéger de la chaleur des fours (ces chiffres tiennent compte de la cession par le Groupe des sociétés Saint-Gobain Desjonquères et Saint-Gobain Vetrotex).

Au 30 juin 2012, 111 procédures étaient définitivement terminées, sur lesquelles 42 décisions ont retenu la faute inexcusable de l'employeur.

Depuis l'origine, les indemnisations mises effectivement à la charge de ces 12 sociétés l'ont été pour un montant global inférieur à 220 000 euros.

S'agissant des 62 actions restant en cours au 30 juin 2012, 5 en sont encore au stade de l'instruction par les Caisses d'Assurance Maladie, 39 sont en cours sur le fond dont 34 pendantes devant des Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale, 4 devant des Cours d'appel et 1 devant la Cour de cassation. 9 actions sont terminées sur le fond, dont 3 en cours sur le montant des indemnisations et 6 sur l'affectation de la charge financière des indemnisations. Enfin les 9 dernières actions ont fait l'objet de désistement d'instance par le demandeur qui peut en solliciter le rétablissement à tout moment, sur simple demande.

Litiges américains relatifs à l'amiante

Aux Etats-Unis, plusieurs activités du Groupe qui ont dans le passé fabriqué des produits ayant contenu de l'amiante tels que des tuyaux en fibre-ciment, des produits de toiture ou des isolants spéciaux, font l'objet d'actions judiciaires en dommages-intérêts, le cas échéant en dommages punitifs, de personnes autres que leurs

salariés ou anciens salariés à raison d'une exposition alléguée à ces produits sans que, dans de nombreux cas, ne soient démontrées ni une exposition spécifique à un ou plusieurs produits donnés, ni une maladie ou une incapacité physique particulière. La grande majorité de ces actions vise le plus souvent simultanément de très nombreuses autres entreprises extérieures au Groupe qui ont été fabricants, distributeurs, installateurs ou utilisateurs de produits ayant contenu de l'amiante.

Aux Etats-Unis, le nombre estimé de nouveaux litiges liés à l'amiante mettant en cause CertainTeed au cours du 1^{er} semestre 2012 s'élève à environ 2 000. En 12 mois glissants, le flux de nouvelles plaintes est stable à 4 000 environ à fin juin 2012 par rapport à fin décembre 2011 (4 000) et à fin juin 2011 (5 000).

Environ 7 000 litiges ont fait l'objet d'une transaction durant les six premiers mois de l'exercice 2012. Environ 47 000 litiges demeurent en cours au 30 juin 2012, soit un niveau en légère diminution par rapport au 31 décembre 2011 (52 000) et par rapport au 31 décembre 2010 (56 000).

Une provision complémentaire estimée de 45 millions d'euros (58 millions de dollars) est enregistrée dans les comptes consolidés au 30 juin 2012 pour faire face aux litiges mettant en cause CertainTeed. Comme chaque année depuis 2002, il sera procédé à une évaluation précise de la provision nécessaire pour la clôture des comptes annuels.

Le montant total des indemnités payées au titre des plaintes déposées contre CertainTeed, (correspondant pour partie à des litiges ayant fait l'objet d'une transaction avant le 30 juin 2011 mais pour lesquels les indemnités n'ont été versées qu'au cours des 12 derniers mois et pour partie à des litiges entièrement réglés et indemnisés au cours des 12 derniers mois), ainsi que des indemnités (nettes de couvertures d'assurance) versées au cours des 12 derniers mois par les autres activités du Groupe aux Etats-Unis impliquées dans des actions judiciaires liées à l'amiante, s'est élevé à environ 54 millions d'euros soit 70 millions de dollars (contre 59 millions d'euros soit 82 millions de dollars pour l'année 2011).

Au Brésil, les anciens salariés des sociétés du Groupe qui sont atteints de maladies professionnelles liées à l'amiante se voient proposer, selon les cas, soit une indemnité exclusivement pécuniaire soit une assistance médicale à vie assortie d'une indemnité ; seul un petit nombre de contentieux d'anciens salariés ou de leurs ayants droit est en cours à fin juin 2012 à cet égard, et ils ne présentent pas à ce jour de risque significatif pour les filiales concernées.

Décision de la Commission Européenne dans le secteur du vitrage automobile

Par décision du 12 novembre 2008 concernant le dossier du verre automobile, la Commission Européenne a considéré que l'infraction à l'article 81 du traité était établie et a infligé à Saint-Gobain Glass France, Saint-Gobain Sekurit France et Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH, conjointement et solidairement avec la Compagnie de Saint-Gobain une amende de 896 millions d'euros.

Les sociétés concernées ont engagé un recours devant le Tribunal de l'Union Européenne à l'encontre de cette dernière décision, qui leur apparaît manifestement excessive et disproportionnée.

La Commission a accepté, en raison de ce recours, qu'une garantie financière couvrant le principal de l'amende de 896 millions d'euros et les intérêts s'y rapportant (5,25% applicables à compter du 9 mars 2009) soit constituée jusqu'à la décision du Tribunal, en lieu et place du paiement de l'amende. Les dispositions nécessaires ont été prises pour la mise en place de cette garantie dans les délais impartis.

Le montant de la provision destinée à couvrir intégralement le montant de l'amende, les intérêts de retard, les frais de la garantie financière et les frais juridiques associés s'élève à 1 090 millions d'euros au 30 juin 2012.

Le recours formé à l'encontre de la décision du 12 novembre 2008 est à ce jour pendant devant le Tribunal de l'Union Européenne à Luxembourg.

NOTE 18 – INFORMATIONS SECTORIELLES**Informations sectorielles par Pôle et par Activité**

Par Pôle, l'information sectorielle est présentée de la façon suivante :

- Pôle Matériaux Innovants (MI)
 - Vitrage
 - Matériaux Haute Performance (MHP)
- Pôle Produits pour la Construction (PPC)
 - Aménagement Intérieur : activités Isolation et Gypse
 - Aménagement Extérieur : activités Mortiers, Canalisation et Produits d'extérieur
- Pôle Distribution Bâtiment
- Pôle Conditionnement

La Direction utilise en interne plusieurs types d'indicateurs pour mesurer la performance des activités et l'affectation des ressources. Ces indicateurs sont issus des informations utilisées pour la préparation des comptes consolidés et sont conformes aux exigences des normes. Les ventes internes sont généralement effectuées aux mêmes conditions que les ventes aux tiers et sont éliminées en consolidation. Les principes comptables suivis sont identiques à ceux suivis par le Groupe et décrits dans la note 1. La colonne « Autres » recouvre exclusivement les holdings et certaines fonctions support transversales du Groupe (fiscalité, trésorerie, achats...).

1 ^{er} semestre 2012	MATERIAUX INNOVANTS				PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBU- TION BATIMENT	CONDITION - NEMENT	Autres *	Total
	Vitrage	Matériaux Haute Performance	Elimina- tions pôle	Total	Aménage- ment Intérieur	Aménage- ment Extérieur	Elimina- tions pôle	Total				
<i>(en millions d'euros)</i>												
Ventes externes	2 571	2 203		4 774	2 549	2 896		5 445	9 454	1 908	9	21 590
Ventes internes	26	69	(16)	79	297	188	(27)	458	2	0	(539)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	2 597	2 272	(16)	4 853	2 846	3 084	(27)	5 903	9 456	1 908	(530)	21 590
Résultat d'exploitation	54	354		408	247	273		520	370	207	7	1 512
Résultat opérationnel	(76)	341		265	205	247		452	275	201	(40)	1 153
Résultat des équivalences	1			1	1			1	1	1		4
Amortissements	160	83		243	160	95		255	135	126	13	772
Dépréciations d'actifs	116	(3)		113	28	1		29	51			193
Investissements industriels	246	80		326	122	82		204	102	116	13	761
Marge brute d'autofinancement				392				377	255	248	190	1 462
Excedent brut d'exploitation	214	437		651	407	368		775	505	333	20	2 284

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-Groupe pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

1 ^{er} semestre 2011	MATERIAUX INNOVANTS				PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION				DISTRIBU- TION BATIMENT	CONDITIO- NEMENT	Autres *	Total
	Vitrage	Matériaux Haute Performance	Elimina- tions pôle	Total	Aménage- ment Intérieur	Aménage- ment Extérieur	Elimina- tions pôle	Total				
<i>(en millions d'euros)</i>												
Ventes externes	2 745	2 019		4 764	2 426	2 824		5 250	9 041	1 818	2	20 875
Ventes internes	19	63	(19)	63	295	193	(25)	463	2	0	(528)	0
Chiffre d'affaires et produits accessoires	2 764	2 082	(19)	4 827	2 721	3 017	(25)	5 713	9 043	1 818	(526)	20 875
Résultat d'exploitation	261	341		602	216	336		552	327	226	13	1 720
Résultat opérationnel	189	286		475	195	309		504	267	220	(10)	1 456
Résultat des équivalences	0	0		0	3	0		3	0	1	0	4
Amortissements	160	80		240	158	93		251	135	121	12	759
Dépréciations d'actifs	31	26		57	13	13		26	43	0	1	127
Investissements industriels	253	72		325	88	59		147	71	92	10	645
Marge brute d'autofinancement				600				424	252	261	184	1 721
Excédent brut d'exploitation	421	421		842	374	429		803	462	347	25	2 479

* La colonne "Autres" correspond à l'élimination des opérations intra-Groupes pour le chiffre d'affaires interne et à l'activité Holding pour les autres rubriques.

Informations par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
1^{er} semestre 2012						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	6 148	8 901	3 192	4 263	(914)	21 590
Investissements industriels	123	175	133	330		761

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Autres pays d'Europe Occidentale	Amérique du Nord	Pays émergents et Asie	Ventes internes	TOTAL
1^{er} semestre 2011						
Chiffre d'affaires et produits accessoires	6 138	8 828	2 772	4 149	(1 012)	20 875
Investissements industriels	82	191	113	259		645

NOTE 19 – PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION

Les principales sociétés consolidées sont présentées ci-dessous, notamment celles dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 100 millions d'euros.

POLE MATERIAUX INNOVANTS**VITRAGE**

Saint-Gobain Glass France	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit France	France	100,00%
Saint-Gobain Glass Logistics	France	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Deutschland GmbH & CO Kg	Allemagne	99,99%
Saint-Gobain Glass Deutschland GmbH	Allemagne	99,99%
SG Deutsche Glas GmbH	Allemagne	99,99%
Saint-Gobain Glass Benelux	Belgique	99,97%
Saint-Gobain Sekurit Benelux SA	Belgique	99,99%
Saint-Gobain Autover Distribution SA	Belgique	99,99%
Koninklijke Saint-Gobain Glass	Pays-Bas	100,00%
Saint-Gobain Glass Polska Sp Zoo	Pologne	99,99%
Saint-Gobain Sekurit Hanglas Polska Sp Zoo	Pologne	97,61%
Cebrace Cristal Plano Ltda	Brésil	50,00%
Saint-Gobain Do Brazil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Cristaleria SA	Espagne	99,83%
Glassolutions Saint-Gobain Ltd (Solaglas)	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain Glass UK Limited	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain Glass Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Sekurit Italia	Italie	100,00%
Hankuk Glass Industries, Inc.	Corée du Sud	80,47%
Hankuk Sekurit Limited	Corée du Sud	90,13%
Saint-Gobain Glass India	Inde	98,71%
Saint-Gobain Glass Mexico	Mexique	99,83%

MATERIAUX HAUTE PERFORMANCE

Saint-Gobain Abrasifs	France	99,97%
Société Européenne des Produits Réfractaires	France	100,00%
Saint-Gobain Abrasives GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Abrasives, Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Ceramics & Plastics, Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Performance Plastics Corp.	Etats-Unis	100,00%
SG Abrasives Canada, Inc.	Canada	100,00%
Saint-Gobain Abrasivi	Italie	99,97%
SEPR Italia	Italie	100,00%
Saint-Gobain Abrasivos Brasil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Abrasives BV	Pays-Bas	100,00%
Saint-Gobain Abrasives Ltd	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain Adfors CZ S.R.O.	République Tchèque	100,00%
Saint-Gobain Solar Gard, LLC	Etats-Unis	100,00%

POLE PRODUITS POUR LA CONSTRUCTION**AMENAGEMENT INTERIEUR**

Saint-Gobain Isover	France	100,00%
Saint-Gobain Isover G+H AG	Allemagne	99,91%
Saint-Gobain Construction Products Belgium NV	Belgique	100,00%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Isover AB	Suède	100,00%
Saint-Gobain Ecophon AB	Suède	100,00%
Saint-Gobain Construction Product Russia Insulation	Russie	100,00%
BPB Plc	Royaume-Uni	100,00%
Certain Teed Gypsum & Ceillings USA	Etats-Unis	100,00%
Certain Teed Gypsum Canada, Inc.	Canada	100,00%
Saint-Gobain Gyproc South Africa	Afrique du Sud	100,00%
Saint-Gobain Placo Iberica	Espagne	99,83%
Saint-Gobain PPC Italia S.p.a	Italie	100,00%
British Gypsum Ltd	Royaume-Uni	100,00%
Gypsum Industries Ltd	Irlande	100,00%
Placoplatre SA	France	99,75%
Saint-Gobain Rigips GmbH	Allemagne	100,00%
Thai Gypsum Products PLC	Thaïlande	99,66%
Mag-Isover K.K.	Japon	99,95%
Izocam Ticaret	Turquie	47,53%

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Saint-Gobain Weber	France	100,00%
Saint-Gobain Do Brazil Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Weber Cemarsa SA	Espagne	99,83%
Maxit Group AB	Suède	100,00%
Saint-Gobain Weber AG	Suisse	100,00%
Saint-Gobain Weber GmbH	Allemagne	100,00%
CertainTeed Corporation	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain PAM SA	France	100,00%
Saint-Gobain PAM Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain PAM UK Ltd	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain PAM España SA	Espagne	99,83%
Saint-Gobain PAM Italia S.p.a	Italie	100,00%
Saint-Gobain Canalizaçao Ltda	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Xuzhou Pipe Co Ltd	Chine	100,00%
SG Pipelines Co Ltd	Chine	100,00%

POLE DISTRIBUTION BATIMENT

Distribution Sanitaire Chauffage	France	100,00%
Lapeyre	France	100,00%
Point.P	France	100,00%
Saint-Gobain Distribucion Construcccion, S.L	Espagne	99,83%
Saint-Gobain Building Distribution Deutschland GmbH	Allemagne	100,00%
Saint-Gobain Building Distribution Ltd	Royaume-Uni	99,99%
Saint-Gobain Distribution The Netherlands B.V	Pays-Bas	100,00%
Saint-Gobain Distribution Nordic Ab	Suède	100,00%
Saint-Gobain Dystrybucja Budowlana Sp Zoo	Pologne	99,99%
Optimera As	Norvège	100,00%
Saint-Gobain Distribution Denmark	Danemark	100,00%
Sanitas Troesch Ag	Suisse	100,00%
Norandex Building Material Distribution, Inc.	Etats-Unis	100,00%

POLE CONDITIONNEMENT

Saint-Gobain Emballage	France	100,00%
Saint-Gobain Vidros SA	Brésil	100,00%
Saint-Gobain Oberland Ag	Allemagne	96,67%
Saint-Gobain Vicasa SA	Espagne	99,75%
Saint-Gobain Containers, Inc.	Etats-Unis	100,00%
Saint-Gobain Vetri S.p.a	Italie	99,99%

NOTE 20 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

TABLE DES MATIERES

BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES.....	4
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE.....	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES	7
NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	22
NOTE 3 – ECARTS D’ACQUISITION, AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23
NOTE 4 – STOCKS.....	24
NOTE 5 – CREANCES CLIENTS, DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREANCES ET DETTES.....	24
NOTE 6 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	25
NOTE 7 – IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES	28
NOTE 8 – AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS.....	29
NOTE 9 – ENDETTEMENT NET.....	30
NOTE 10 – INSTRUMENTS FINANCIERS.....	34
NOTE 11 – DETAIL PAR NATURE DU RESULTAT OPERATIONNEL	37
NOTE 12 – PAIEMENTS EN ACTIONS	38
NOTE 13 – RESULTAT FINANCIER.....	39
NOTE 14 – EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION - RESULTAT NET COURANT ET MARGE BRUTE D’AUTOFINANCEMENT.....	40
NOTE 15 – RESULTAT PAR ACTION	41
NOTE 16 – ENGAGEMENTS	42
NOTE 17 – LITIGES	43
NOTE 18 – INFORMATIONS SECTORIELLES	45
NOTE 19 – PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION	47
NOTE 20 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	50